



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 06 09**

OBJET :

**Approbation du rapport annuel 2024 du service public de l'eau**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux articles L. 2224-5 et D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Il donne lecture dudit rapport, pour l'année 2024, comprenant 8 parties :

- 1/ La présentation du réseau qui fait état de 910 abonnés et 2 730 personnes desservies.
- 2/ La constitution du service.
- 3/ Les volumes facturés qui font état de 71.502 m<sup>3</sup> d'eau facturés.
- 4/ Le parc hydrant 100 % conforme à la réglementation.
- 5/ L'analyse de la qualité de l'eau par le laboratoire de l'environnement qui conclut à une eau distribuée de bonne qualité d'un point de vue bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.
- 6/ Le compte-rendu financier.
- 7/ La tarification comparée des années 2023 et 2024.
- 8/ L'évolution du prix de l'eau depuis 2013.

Cette présentation a été suivie d'un débat permettant aux membres du conseil d'exprimer leur point de vue sur la gestion du service communal de l'eau.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire  
Après en avoir délibéré**

**Approuve** le rapport annuel 2024 du service public de l'eau.  
Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de présents : 23*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : 28*

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingeard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérangioli et Mme Sylvie Carletto.*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250619-20250609-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025  
Publication : 23/06/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE